

Le premier budget de la commune nouvelle voté

Jeudi, les membres du conseil municipal étaient appelés à valider les comptes financiers uniques. Les premiers de la commune du Val-d'Arguenon.

Le budget 2025 s'établit à 3 478 462 € inscrits en fonctionnement, dont 715 059 € d'excédent antérieur, et 2 043 428 €, pour les investissements, soit une enveloppe totale de 5 521 891 €.

Les principaux postes de dépenses : charges de personnel, à hauteur de 32 %, et celles à caractère général, pour 16 %, dont 80 000 € d'électricité inscrits, tout comme une enveloppe de 954 554 € de dotations.

Au chapitre des investissements, on retiendra dans les principales dépenses, la plaine de jeux (248 600 €), la voirie (160 000 €), la voie douce à Saint-Symphorien (145 000 €) à contrebalancer avec un produit attendu de 269 173 € de subventions.

« **Un budget intéressant qui tient la route et va nous permettre de faire de belles choses, tout en mainte-**

nant les taux fiscaux, qui ne seront pas augmentés cette année », a commenté Maxime Leborgne, maire.

Les budgets annexes concernant les lotissements du Clos-de-la-Guérande (Pléven), 265 945 € et 317 603 €, avec pour le Bas-Bourg, une vente espérée de treize lots encore disponibles.

Projet éolien

Lors du conseil municipal du 6 mars, le maire délégué de Pluduno, Loïc Revel, faisait un point d'étape sur le projet éolien et un état des lieux sur le conflit opposant l'association Pludéoliennes, présidée par Laurence Six, et la commune. Il a informé que les détracteurs au projet avaient contacté, le 26 décembre, la Cada (Commission d'accès aux documents administratifs) pour « **manque d'informations envers la population et de transparence juridique de la part de la commune** ». L'organisme qui avait alors contacté la mairie afin d'étayer le dossier a examiné les requêtes

avant de conclure : « **Les objets de la demande sont sans fondement et donc non retenus.** »

Subventions

L'assemblée a voté pour 22 000 € de subventions (montant sensiblement égal à celui de 2024), dont 7 800 €, associations sportives ; 1 100 €, arbres de Noël ; 1 000 €, vers le Jardin ; 1 000 €, comité des fêtes ; 1 750 €, APE SIRP ; 1 000 €, Fondation de France ; 1 500 €, tour de Bretagne ; 1 000 €, Beaussais solidarité, épicerie.

Devis

Divers devis ont été validés : 11 490 €, achat d'un véhicule utilitaire Renault Kangoo (Pléven) ; 300 €, aspirateur (mairie de Pléven) ; 3 000 €, renouvellement du poteau incendie rue du Stade, à Pluduno ; 2 237 €, regarnissage et décompactage du terrain de football ; 200 €, renouvellement de l'adhésion annuelle à l'Adac (agence départementale d'appui aux collectivités).